

2021

RAPPORT D'ACTIVITÉ



CASABLANCA FINANCE CITY
القطب المالي للدار البيضاء

20

21

Som maire

01 → Page 4

A propos

02 → Page 5

**CFCA, le tour
de table et les
missions selon
la loi**

03 → Page 6

**Une offre taillée
sur mesure pour
les investisseurs
internationaux**

04 → Page 8

**Réalisations
2021**





Une impulsion royale, une mission et une ambition

Casablanca Finance City a été créée sous l'impulsion de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, dans un contexte de réformes profondes en vue de positionner le Maroc au premier rang des nations émergentes en Afrique. L'objectif était de rassembler toutes les forces vives de l'écosystème, afin d'internationaliser la place Maroc et de faire de Casablanca un point d'ancrage pour le déploiement des groupes internationaux sur le continent.

Depuis, des étapes clés ont marqué l'activité de CFC : son démarrage avec la création juridique de Casablanca Finance City Authority, la mise en place du cadre légal et réglementaire, l'octroi des premiers statuts dès 2012, le renforcement de la notoriété à l'international et le regroupement physique de la communauté dans le quartier d'affaires CFCA.

02

CFCA, le tour de table et les missions selon la loi

Casablanca Finance City Authority (CFCA) est une société anonyme de droit privé née d'une initiative public-privé visant à faire de Casablanca un hub financier international en Afrique.



CFCA est une société anonyme de droit privé investie d'une mission de service public. Son tour de table est constitué par des acteurs de très haut niveau, comme la Région de Casablanca-Settat, la Banque Centrale du Maroc, la Caisse de Dépôt et de Gestion, des banques marocaines, le dépositaire central des valeurs mobilières, des compagnies d'assurance et la Bourse de Casablanca.

CFCA est chargée par le décret-loi N° 2-20-665 des missions suivantes :

- Assurer la promotion institutionnelle et le pilotage de CFC ;
- Gérer l'instruction des demandes de statut CFC présentées par les entreprises éligibles ;
- S'assurer du respect par les entreprises ayant obtenu le statut CFC des engagements auxquels elles ont souscrit.

03 Une offre taillée sur mesure pour les investisseurs internationaux

Porte d'entrée en Afrique, CFC est une place financière régionale avec un rôle clé : attirer des capitaux et accompagner les acteurs économiques et financiers à travers une offre qui simplifie, depuis Casablanca, la conduite de leurs affaires en Afrique dans un cadre réglementaire dédié.

Doing Business :

CFC offre un cadre « Doing Business » unique. A travers des procédures simplifiées et accélérées, nous accompagnons les membres dans leurs démarches d'installation (demandes de visa « business », titres de séjour, contrats de travail pour les salariés étrangers, etc.) et de création juridique qui s'opère en 48 heures. Ainsi, nous opérons souvent comme un laboratoire d'essai pour des facilités Doing Business et pour les réformes publiques, avec l'ambition que celles-ci puissent être généralisées au niveau national et impacter favorablement l'environnement des affaires au Maroc et en Afrique. A titre d'exemple, les membres CFC ont pu bénéficier en avant-première de la plateforme digitale de « e-services », qui permet de légaliser et de recertifier les copies de documents en toute sécurité sans se déplacer.

Fluidité des personnes et des capitaux :

CFC dispose également d'un cadre spécifique pour la réglementation des changes. Les membres CFC ont également la totale liberté de gestion de leurs avoirs en devises.

Cadre réglementaire et juridique :

Par ailleurs, partant du constat que toute place financière internationale de renom dispose d'un centre international d'arbitrage, et animés par la

volonté de renforcer l'attractivité de Casablanca et la sécurité juridique en Afrique, nous avons impulsé le lancement du Centre International de Médiation et d'Arbitrage de Casablanca (CIMAC), avec le soutien d'arbitres internationaux de renom. Le règlement de la Cour d'arbitrage de Casablanca est en vigueur et s'inspire des meilleures pratiques à la lumière des centres de Londres, Paris, Singapour et Hong-Kong.

Talent pool :

Depuis la création de CFC, la place financière de Casablanca est dotée d'un talent pool de professionnels de la finance hautement qualifiés grâce à la conclusion de partenariats avec des institutions prestigieuses dans le domaine de la formation dans les services financiers (CFA, CII, CISI...). Avec l'implantation de centres de formations et d'examens à Casablanca, le talent pool se densifie et positionne, de ce fait, la ville comme un hub d'excellence et de référence dans les métiers de la finance.

Communauté CFC :

Le regroupement des membres CFC s'est matérialisé au sein d'un espace physique symbolisé par l'emblématique tour CFC First située dans la première phase du nouveau quartier d'affaires de Casablanca. Ce rassemblement favorise les opportunités d'échanges et la création de synergies au sein d'une communauté d'affaires de premier plan avec une forte empreinte en Afrique. Nous publions régulièrement du contenu actualisé sur l'environnement des affaires en Afrique et les enjeux et défis du continent, notamment à travers la série de rapports « CFC Africa Insights » ou les « Africa News ».



CASABLANCA FINANCE CITY
القطب المالي للدار البيضاء



Dans un contexte de crise sanitaire, de fermetures successives des frontières et d'incertitude face à la relance économique, l'année 2021 a été marquée par une reprise timide de l'activité post-confinement durant laquelle CFCA a fait preuve d'agilité et d'adaptabilité dans sa stratégie de promotion et d'accompagnement de ses membres. Malgré cette conjoncture peu favorable, CFCA a réussi à poursuivre la continuité de l'activité ainsi que l'attractivité de la place et son leadership dans le paysage international des places financières internationales. De même, CFC maintient sa position de leader en Afrique dans le classement du Global Financial Centres Index (GFCI) pour la 5e année consécutive. En parallèle, l'année 2021 a connu la consolidation de l'offre immobilière de CFC avec la livraison du bâtiment CFC Bridge.

4.1 - Faits marquants

- Octroi de 17 nouveaux statuts en 2021 dont quelques grands groupes tels que : Deloitte Cyber, Ghana Re, Geodis et BSIC, ou encore Bouygues.
- La communauté de membres CFC compte 196 entreprises à fin 2021
- Prospection et accompagnement client
 - 206 prospects ont été rencontrés en 2021
 - L'activité « Accompagnement des entreprises CFC » a enregistré 1151 requêtes d'accompagnement en 2021.

Les facilités « doing business » les plus demandées concernent l'obtention des cartes de séjour pour les salariés étrangers ainsi que les membres de leurs familles (513), les contrats de travail étrangers (623) et les visas d'entrée (15).

- Publication au BULLETIN OFFICIEL N° 6950 du 7 janvier 2021 du Décret n° 2-20-841 du 23 décembre 2020 pris en application du décret-loi n° 2-20-665 du 30 septembre 2020 portant réorganisation de « Casablanca Finance City » ;
- Loi de finances pour l'année budgétaire 2021 :

Le régime fiscal CFC a connu une évolution importante suite aux mesures introduites par la loi de finances (LF) n° 65-20 pour l'année budgétaire 2021. Les mesures concernant CFC se sont articulées autour des deux axes suivants :

- La poursuite de la mise en conformité du régime fiscal de CFC avec les standards internationaux notamment à travers l'entrée en vigueur d'une clause dite « grand-père » limitant la durée d'application de l'ancien régime fiscal de CFCA à fin 2022 ;
- La normalisation du traitement fiscal de certaines entreprises financières à travers l'exclusion des établissements de crédit, des entreprises d'assurances et de réassurance et des sociétés de courtage en assurances et en réassurance du régime fiscal CFC en matière d'impôt sur les sociétés.

• Impact de la crise covid et de l'introduction du Maroc dans la liste grise sur le développement de CFC :

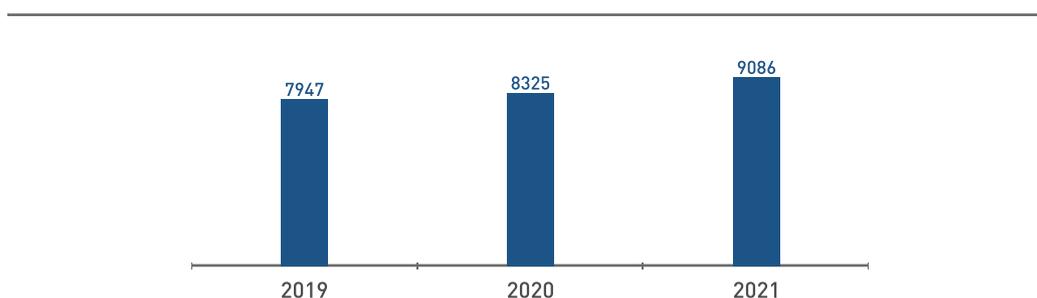
Le nombre d'octrois de statuts CFC est passé de 40 en 2018 à 18 en 2020 et à 19 en 2021. Cette baisse s'explique essentiellement par les effets des crises économiques et sanitaires dues au COVID et l'introduction du Maroc dans la liste grise de l'UE des pays qui ne se conforment pas encore à toutes les normes fiscales internationales mais qui se sont engagés à mettre en œuvre les réformes nécessaires.

En parallèle, la mise en œuvre de ces réformes (renforcement des exigences relatives à l'effectivité et la substance de l'activité, érosion de l'offre fiscale de CFCA) a accru le nombre de retraits de statuts CFC faisant ainsi perdre à CFC plus de 40 entreprises membres entre 2020 et 2021.

4.2 - Activité des entreprises CFC

Les entreprises CFC ont fait preuve d'une grande résilience face aux effets de la crise COVID. Le taux d'export moyen des entreprises CFC enregistré en 2021 est de 50%. Ce ratio montre que les entreprises CFC sont très dynamiques à l'international. Ces entreprises sont également parmi les entreprises les plus créatrices de richesse.

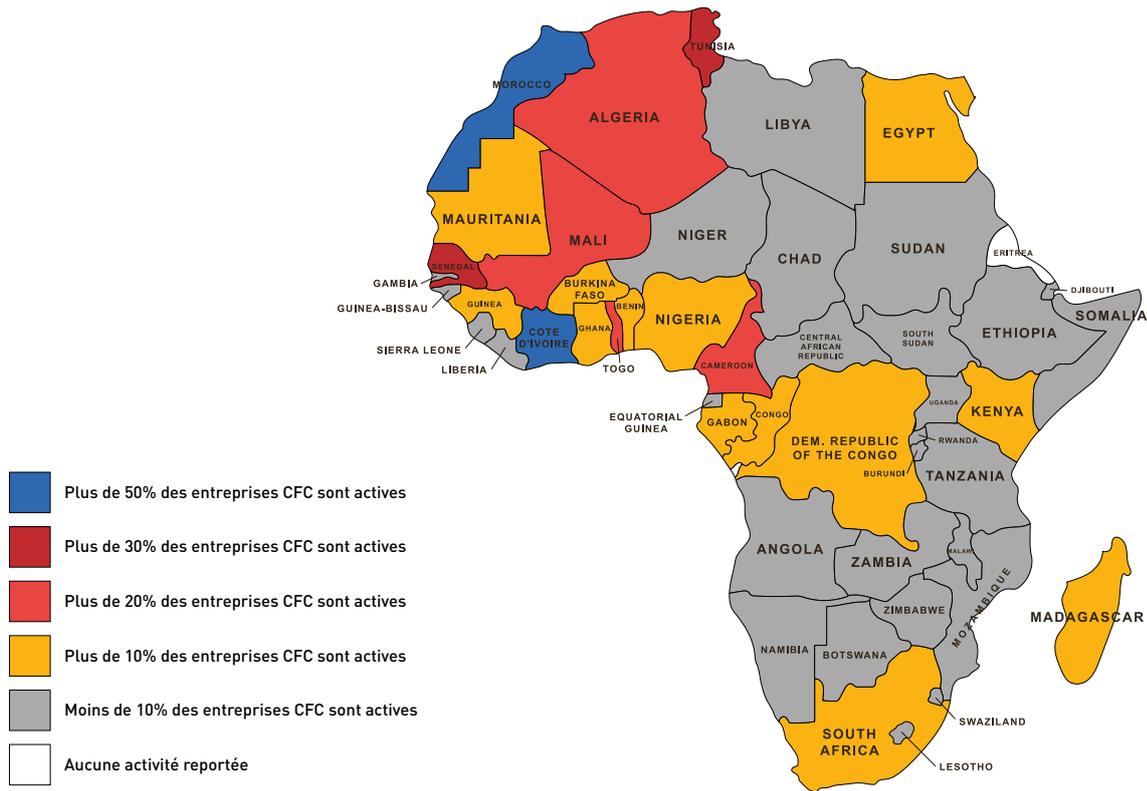
Chiffre d'affaires (en MDH)



• Répartition géographique des activités des entreprises CFC

Outre le Maroc, les activités des entreprises CFC couvrent la totalité des régions d'Afrique à travers 50 pays, dont la Côte d'Ivoire (51%), le Sénégal (45%), la Tunisie (34%), le Cameroun (29%), le Togo (23%) et l'Algérie (21%).

L'UEMOA est la région la plus couverte par les entreprises CFC avec 5 pays, suivie de la région d'Afrique du Nord avec des activités localisées essentiellement en Tunisie, en Egypte et en Algérie.

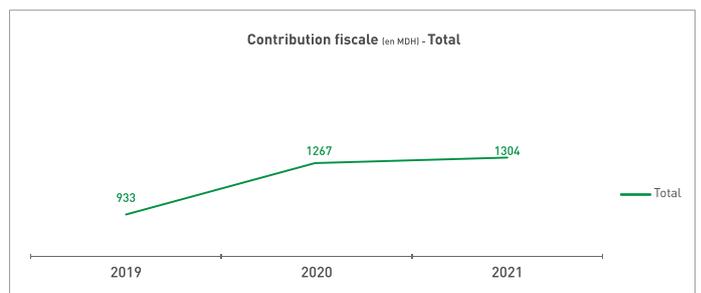
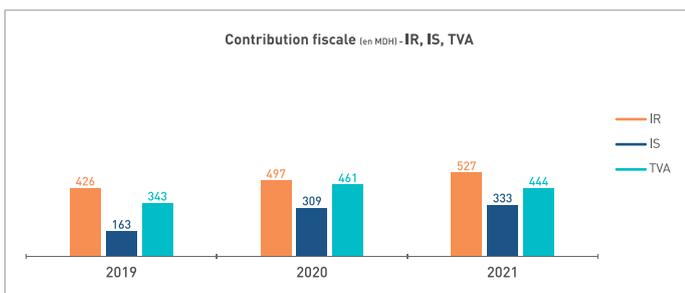


• Investissements à l'étranger

Les investissements marocains à l'étranger effectués par les sociétés CFC enregistrent une forte augmentation passant de 666,9MDH en 2020 à 4.9 MMDH en 2021. Ces investissements sont réalisés à hauteur de 82,2% en Afrique, et représentent 28% du total des investissements directs marocains à l'étranger et 65% du total des investissements directs marocains en Afrique.

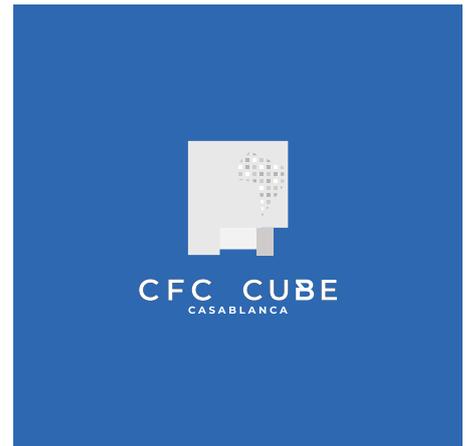
• la contribution aux recettes de l'Etat

Les entreprises CFC sont aussi des entreprises dont la contribution aux recettes fiscales est en progression continue, passant de 933 MDH en 2019 à 1,3 MMDH en 2021 avec une contribution plus importante en matière d'impôt sur le revenu, étant donné que les emplois créés à CFC sont de forte valeur ajoutée et les ressources humaines hautement qualifiées.



4.3 - L'immobilier et le quartier d'affaires CFC

L'immeuble CFC Bridge (R+7) a été livré courant 2021 et a connu l'installation des premiers locataires. Par ailleurs, les travaux sont en cours de finalisation pour CFC Cube (R+13) dont la livraison est prévue début 2022.



4.4 - Conformité des entreprises CFC

Dans le cadre du suivi des activités des entreprises ayant le statut CFC, CFCA est chargée de s'assurer du respect par ces entreprises des engagements auxquels elles ont souscrit.

Ce suivi se traduit, entre autres, par le contrôle et l'analyse des critères de substance et d'effectivité de l'activité de chaque entreprise membre de CFC qui doit remplir les conditions suivantes :

- Avoir son siège effectif à CFC ;
- Etre dirigée et gérée depuis CFC et avoir à ce titre au moins un dirigeant résidant au Maroc ;
- Allouer un minimum de dépenses de fonctionnement en adéquation avec la nature et le volume des activités de l'entreprise ;
- Avoir parmi son personnel, des personnes hautement qualifiées ;
- Contribuer à la promotion d'une expertise technique et technologique et au développement de la place, notamment en ce qui concerne les échanges et le financement du développement en Afrique.

Ce suivi permet notamment à CFCA d'identifier les entreprises qui ne remplissent plus les conditions au vu desquelles le statut CFC leur a été octroyé ou celles qui n'honorent pas les engagements auxquels elles ont souscrit. Lorsque les faits relevés ne constituent pas un manquement majeur aux conditions d'obtention du statut ou aux engagements souscrits, CFCA peut adresser des avertissements aux entreprises concernées et leur enjoindre de régulariser leurs situations. Si la situation n'est pas régularisée dans les délais fixés par l'autorité, le statut CFC est suspendu ou retiré.

Dans ce cadre, CFCA a adressé en 2021 quatre-vingt-dix-sept (97) avertissements pour non-conformité au statut et a proposé au ministère des finances 3 suspensions pour une période de 12 mois et 33 retraits dudit statut.

Nombre de statuts CFC retirés par année et par catégorie de 2018 à 2021

Année	Nombre de statuts retirés
2018	6
2019	6
2020	7
2021	33

Les faits relevés justifiant les avertissements se présentent comme suit :

Nombre et motif des avertissements en 2021:

Motif de l'avertissement	Nombre d'avertissements
Défaut d'envoi du rapport annuel 2019 dans les délais	32
Défaut d'envoi du rapport annuel 2020 dans les délais	15
Manquement relatif à l'effectivité et la substance de l'activité	50

4.5 - Animation de la communauté & promotion institutionnelle

• Animation de la communauté CFC

La crise Covid (fermeture des frontières) a profondément impacté la mobilisation communautaire. Néanmoins, quelques actions importantes ont été menées, comme :

- Des actions de lobbying pour la communauté CFC (ex cabinets juridiques)
- Organisation de webinaires (ex loi de finance ivoirienne...)

Durant l'année, nous avons enregistré une augmentation de 18% du nombre de sollicitations des membres qui représentent 1 152 requêtes, en bonne partie en relation avec les titres de séjour et les contrats de travail étranger. Cela est un excellent indicateur quant à la stabilité du nombre d'expatriés présents dans la communauté CFC.

CFC EVENTS

DISCUSSING THE AFRICA BUSINESS AGENDA 2021
Highlights of the African findings of PwC's 24th Annual Global CEO Survey

Said Ibrahim CEO Casablanca Finance City	Réda Loumany Territory Managing Partner PwC in Morocco	Tom Coels Partner PwC in Morocco	Meryem Chami CEO AXA Assurance Morocco & CIAMA	Naoual Zine Managing Director Remitek - Managem Group	Hicham Kabbaj Managing Director JESA Group
Welcome Notes		Keynote		Panel Discussion	

Moderated by Assia Benhida
Partner - Market Leader
PwC in Morocco

Registration online

Webinar organized by:

Sep 9, 2021 **11:00 am GMT +1**



• Partenariats à l'international :



En tant que membre fondateur de l'Alliance mondiale des centres financiers internationaux (WAIFC), CFC a été active dans divers groupes de travail en lien avec les FinTechs, le financement des PME, le futur des centres financiers internationaux ou encore le rôle des centres financiers dans la reprise post covid-19.

A ce titre, CFCA a contribué à la publication d'un rapport collectif en 2021 dédié au thème « Accompagner les PME dans la reprise économique post pandémie – Enquête WAIFC. »



Dans le cadre des activités du réseau des centres financiers pour la durabilité (FC4S), CFC a contribué au groupe de travail relatif à l'Annual Assessment Program.

Cette initiative est la première du genre à évaluer la contribution des centres financiers aux objectifs du développement durable des Nations Unies. A ce titre, le programme sert de base de référence pour diverses organisations internationales comme le G20.

Coprésidé par CFC et le centre financier de Toronto, le FC4S a vu le jour en 2017 suite à la signature de la déclaration de Casablanca pour la durabilité par plus d'une dizaine de centres financiers à travers le monde. Le réseau compte à présent 39 membres, 3 sous-groupes régionaux (l'African chapter étant présidé par CFC) et pèse plus de 84 trillions de dollars en capitalisation boursière.

L'objectif de FC4S est d'accélérer l'expansion de la finance durable en permettant aux centres financiers d'évaluer l'état de la finance durable et de fournir les outils et les informations nécessaires pour engager les institutions locales, informer et influencer les politiques, et finalement accélérer la transformation du marché.



CFCA a signé en mars 2021 un mémorandum d'entente avec le Hong Kong Financial Services Development Council (FSDC).

Créé en 2013 par le gouvernement de la région administrative spéciale de Hong Kong, le FSDC agit en tant qu'organe consultatif intersectoriel de haut niveau chargé du développement du secteur des services financiers.

Le partenariat vise à renforcer la collaboration entre les deux centres financiers en établissant les bases pour un échange de meilleures pratiques en matière de développement de l'industrie financière. Cette coopération ambitionne de faciliter le partage d'expertise en lien avec l'éducation financière, de programmes de formation et de visites de délégations business de haut niveau. Les 2 partenaires mèneront enfin des initiatives conjointes de promotion de leurs marchés respectifs.

CFCA compte un dense réseau de partenariats bilatéraux avec pas moins de 15 hubs financiers à travers le monde (Singapour, Londres, Francfort, Abu Dhabi, Toronto, Shanghai...).



MoU Signature - FSDCHK & CFC
March 10th, 2021



Coopération
AFRICAIN

Casablanca Finance City Authority (CFCA) et WESGRO (Western Cape Tourism, Trade and Investment Promotion Agency) ont signé en avril un partenariat visant à promouvoir les opportunités d'investissement entre le Maroc, la région de Cape Town et le Cap-Occidental en Afrique du Sud.

L'accord entre CFCA et WESGRO établit les bases pour soutenir les entreprises de chaque communauté dans leurs projets d'investissement et facilitera la conduite des affaires dans les régions concernées.

Le partenariat vise à étendre nos portées respectives d'influence économique et à ouvrir de nouvelles opportunités de marché pour nos communautés d'affaires. Notre ambition à travers ce nouveau partenariat avec WESGRO est donc de permettre de multiples canaux d'affaires entre le Cap-Occidental et Casablanca.



ROADSHOWS
promotion à l'international

L'équipe business development a réalisé deux rotations à Dubai et une rotation à Londres courant 2021 pour un cumulé de 6 mois passés à l'étranger, ayant généré au total près de 120 meetings.

• Une notoriété installée à l'international



DOSSIER

Financial Times :

Dossier spécial Maroc dans le Financial Times qui met en évidence la place du royaume comme porte d'entrée en Afrique.



REPORTAGE

BBC World News :

Reportage sur la chaîne BBC World News faisant un focus sur le succès du Maroc en Afrique avec "Casablanca Finance City" en tant que bras financier.



DUBAI EXPO

Dubai Expo 2020 :

Organisation par CFCA de la conférence « Morocco as a business & financial hub to Africa ». Ce fut l'occasion pour le Maroc, à travers la contribution d'institutionnels majeurs, de partager sa vision vers un progrès durable et de mettre en avant ses efforts visant à soutenir la collaboration mondiale pour une relance économique post-covid. Lors de cet événement, les discussions étaient axées sur la promotion du Maroc comme hub économique et financier pour le continent africain.



CONFÉRENCE

Conférence de presse :

Conférence de presse des 10 ans de CFC. Pour retracer le parcours de la place financière et dresser le bilan de ses dix ans d'existence marqué par une série de réalisations majeures et une attractivité renforcée.



RANKING

Indice GFCI :

Casablanca se maintient à la 54ème position (#1ère en Afrique ; #4ème de la région Moyen Orient-Afrique) dans le Ranking GFCI (Global Financial Centres Index) qui classe 119 villes dans le monde.

• Africa insights



CFC met à la disposition de ses membres des informations clés pour opérer en Afrique dans les meilleures conditions. Ainsi, à travers la publication de rapports thématiques sectoriels, développés avec des entreprises membres experts dans leurs domaines, CFC facilite la compréhension des spécificités des pays africains.

Dans le cadre de la série de rapports 'Africa Insights', CFC, en partenariat avec Africa50, fonds panafricain membre de la communauté CFCA, ont conjointement collaboré à la publication d'une étude dédiée au thème du financement des infrastructures résilientes sur le continent africain.



Le rapport met en avant les principales tendances, opportunités et défis liés au financement des infrastructures (énergie, transport, santé, télécoms...). La publication illustre à travers des études de cas choisies, certains mécanismes innovants de financement (finance verte & durable, blended finance, PPP, mécanismes de partage/transfert de risques, finance Islamique, FinTech...). Enfin, l'étude se veut force de proposition en partageant quelques bonnes pratiques et recommandations ambitionnant de réduire le gap de financement en Afrique.

Une conférence débat a été tenue à la Tour CFC First en décembre 2021 à l'occasion du lancement de ce 7ème rapport CFC Africa Insights. Mr Alain Ebobissé, Directeur général d'Africa50, Mr Obaid Amrane, Directeur général d'Ithmar Capital, et Mr Said Zarrou, Directeur général de Marchica Med ont participé à cette table ronde.

